



J'ai un problème entre edf et mon propriétaire

Par **cathy62_old**, le **09/08/2007 à 08:58**

Ma question porte sur l'électricité.

Lorsque j'ai effectué l'état des lieux pour un studio à lille, la propriétaire a relevé l'électricité sur le compteur.

Tous les compteurs de l'immeuble se trouvent ensemble.

A cet instant, elle s'est trompé de compteur donc je n'avais pas le relevé exact lors de la location.

De plus, le locataire auparavant avait écrit des chiffres mais, pensant qu'il s'était trompé, elle a réécrit dessus, en conséquence, je ne connais pas les chiffres qu'a donné l'ancien locataire.

Pour m'abonner à EDF pour avoir de l'électricité, je leur ai fourni les chiffres que la propriétaire avait fourni mais cela ne correspondait à rien.

EDF m'a alors fourni les données qu'eux avaient enregistrés lors de leur relevé.

Je suis alors retourné au studio, j'ai pris le relevé du bon compteur et je me suis aperçu qu'il y avait 300 KW en plus en heure creuse et 60 KW en plus en heure pleine.

Ma question est alors la suivante:

Est-ce que je dois signer l'abonnement à l'EDF, ce qui correspondrait à accepté le fait de payer les 300 et les 60 que je n'ai pas utilisé??

Ou est-ce que c'est à la propriétaire de faire quelque chose??

En gros, que dois-je faire???

je vous serais infiniment reconnaissante de me donner une réponse.

merci